



CHAMPIONNAT DE LIGUE DE PITCH & PUTT par équipe

Golf de SAINT SYLVAIN D'ANJOU

Le 2 juin 2018

GOLF DE REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à 18 équipes de clubs de la ligue composées de 2 joueurs ou joueuses. Seront retenues les 18 équipes ayant le meilleur cumul d'index.

FORME DE JEU

Stroke-Play, 36 trous.

Le parcours total (18 trous) doit mesurer moins de 1200 mètres et aucun trou ne doit dépasser 90 mètres.

L'emplacement des marques de départ est commun à toutes les catégories de joueurs (sexe et catégorie d'âge).

L'ensemble de l'aire de départ (synthétique) est autorisé même en présence de boules repère orange.

On ne place pas la balle.

Note : il n'y a pas de limitation à 3 clubs maximum

Programme de la journée :

9h45 : rassemblement des participants avec directeur du tournoi au tee n°1 : consignes particulières, règles locales, remise des cartes avec tee de départ précisé sur chaque carte.

10h : départs en shot gun sur signal par corne de brume pour le premier tour de 2x9 trous dans l'ordre d'index

14h : départs en shot gun pour le deuxième tour de 2x9 trous en fonction des résultats du premier tour

Classement : en brut par équipe. Un classement brut individuel sera établi.

17h : Remise des prix.

ENGAGEMENT

Inscription des équipes de 2 joueurs sur Extranet (xnet.ffgolf.org) avant le 24/05/2018 minuit

Droit d'inscription 30€ par équipe. Chèque à adresser à la Ligue de golf des pays de la Loire 9, rue du Couédic 44000 Nantes (**avant le 31 mai**)

PRIX

Souvenirs offerts par la ligue des Pays de la Loire aux trois premières équipes dont le titre de champion de ligue par équipe 2018. Le premier en individuel se verra décerner le titre de champion de ligue 2018 P&P.